

Il existe d'autres services communautaires à but non lucratif qui peuvent vous aider de plusieurs manières. Quelques-uns sont énumérés ci-dessous. Pour plus d'informations, veuillez joindre votre personne contact à la WCB.

## Services de défense des intérêts

Bureau des conseillers  
des travailleurs ..... 204-945-5787  
(1-800-282-8069)

Bureau des pratiques  
équitables (WCB) ..... 204-954-4467

Centre d'appui communautaire  
pour chômeurs (pour les appels AE) .. 204-942-6556

## Services d'emploi

Centre pour le développement des  
ressources humaines aborigènes ..... 204-989-7110

Possibilités d'emploi ..... 204-925-3490

Services d'emploi « Reaching  
E-Quality » ..... 204-947-1609

Société pour les Manitobains avec  
les incapacités ..... 204-975-3010

Centre des immigrants (antérieurement  
le Centre international) ..... 204-943-9158

Centre de transition Winnipeg ..... 204-338-3899

## Services de soutien

Ligne d'écoute WCB/Ligne  
« Klinik Crisis » ..... 204-786-8175  
(1-800-719-3809)

Centre aborigène de Winnipeg ..... 204-989-6395

L'Association manitobaine  
des troubles d'anxiété ..... 204-925-0600

L'Association canadienne pour la  
santé mentale ..... 204-982-6100

Si vous êtes  
**blessé au travail,**  
nous sommes  
**là pour vous aider.**

## Comment nous joindre

La Workers Compensation Board du Manitoba  
333 Broadway, Winnipeg, MB R3C 4W3

Envoyez-nous un courriel au  
[wcb@wcb.mb.ca](mailto:wcb@wcb.mb.ca)

Pour plus d'informations, visitez  
[www.wcb.mb.ca](http://www.wcb.mb.ca)

ou appelez-nous au  
**204-954-4321**

ou sans frais au  
**1-855-954-4321**

## Rapporter la fraude et la non-conformité

Composez le 204-888-8081 ou  
sans frais le 1-844-888-8081  
Courriel [Compliance@wcb.mb.ca](mailto:Compliance@wcb.mb.ca)

La prévention des blessures est bonne pour  
les employeurs et pour les travailleurs.

Pour en apprendre plus, visitez :

[safemanitoba.com](http://safemanitoba.com)

ou appelez 204-957-SAFE (7233) en Winnipeg  
ou 1-855-957-SAFE (7233) hors de Winnipeg



# GUIDE AUX SERVICES DE SOUTIEN ET AUX RESSOURCES COMMUNAUTAIRES



Si vous êtes  
**blessé au travail,**  
nous sommes  
**là pour vous aider.**

## Services financiers

Si vous attendez que la WCB accepte votre réclamation, ou si vos prestations ont été arrêtées ou refusées, vous avez d'autres options. Celles-ci comprennent :

### Prestations d'assurance-emploi (maladie/régulier)

- L'admissibilité est déterminée en fonction d'un minimum d'heures travaillées dans les dernières 52 semaines.
- Dans certains cas, la période d'éligibilité peut être prolongée de deux ans.

Numéro rural sans frais : 1-800-206-7218

### Assurance d'invalidité individuelle ou d'entreprise

- Vérifiez auprès de votre employeur pour de l'assurance d'invalidité à court ou à long terme.

### Aide à l'emploi et au revenu (aide sociale)

- Ce service peut fournir de l'aide financière.
- Vous devez d'abord organiser une orientation/évaluation.

Contacteur : 204-948-4000

### Prestations d'invalidité du RPC

- Pour les blessures graves et à plus long terme.

Contacteur : 1-800-277-9914

*\*Toucher l'une des prestations ci-dessus et les prestations de la WCB affecteront votre taux de rémunération de la WCB.*

### Banques/Caisses populaires

- Vérifiez avec votre institution financière au sujet d'une assurance invalidité sur la dette (prêt hypothécaire, prêt personnel, cartes de crédit). Cette couverture peut aider à réduire vos dépenses mensuelles.

## Services communautaires de consultation financière

Si vous avez déposé une réclamation envers la WCB, vous pouvez recevoir des conseils financiers.

Un conseiller financier professionnel peut vous aider avec la gestion de l'argent et de la dette. Il peut également fournir des informations et des conseils sur le Crédit d'impôt pour personnes handicapées.

### Ce service comprend :

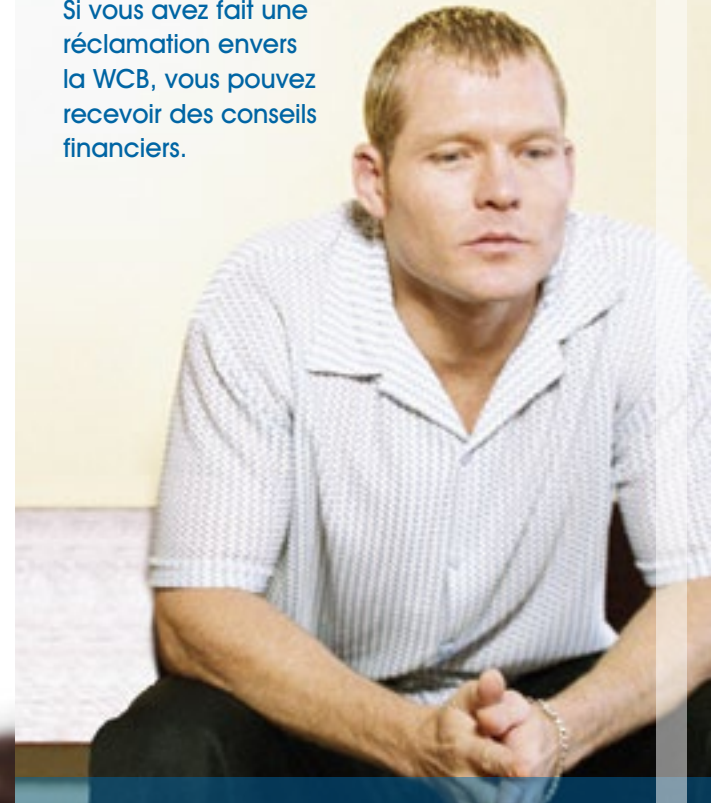
- **aucuns frais**
- **accès rapide (2-3 jours ouvrables)**
- **confidentialité totale**

Contact local : 204-989-1900

Numéro rural sans frais : 1-888-573-2383



Si vous avez fait une réclamation envers la WCB, vous pouvez recevoir des conseils financiers.



## Services de consultation individuelle

Ce service est destiné à vous aider si vous avez de la difficulté à faire face à votre situation lors de l'adjudication de votre réclamation WCB, ou à la fin de votre réclamation.

### Ce service comprend :

- **aucuns frais**
- **3-4 consultations**
- **rendez-vous rapides**
- **confidentialité totale**
- **disponible dans certaines places rurales**